



À : Conseil d'administration

De : Rod Gilbert

Date : 9 juin 2024

Objet : Rapport de mise à jour des CCN

Les 7 et 8 mai, les cinq conseils consultatifs nationaux (CCN) de l'ACC se sont réunis virtuellement pour la réunion de printemps. C'était l'occasion pour les nouveaux membres de rencontrer leurs collègues du Conseil après leur nomination aux réunions préparatoires à la Conférence annuelle de l'ACC. Voici quelques points forts de la réunion.

Examen de la gouvernance :

Lors de la dernière réunion des CCN, chaque conseil a reçu une brève mise à jour sur le processus de révision de la gouvernance, qui doit commencer peu après la réunion du conseil d'administration en juin. On a expliqué que le nouveau modèle de l'ACC fonctionnait efficacement et que les réactions des membres et des ACL étaient positives. Néanmoins, les examens périodiques de la gouvernance constituent une pratique exemplaire pour toute organisation. L'objectif est d'affiner le modèle afin de garantir un engagement et des relations de qualité avec nos partenaires.

Sous-comités et groupes de travail des CCN :

CCN civil :

- Les membres du Conseil ont discuté de la réaction de l'ACC au budget fédéral 2024. Bien qu'une stratégie fédérale en matière de logement ait été annoncée, il reste encore beaucoup à faire.
- L'ACC a aligné son action sur l'agenda actuel du gouvernement fédéral. Bien que la pénurie de main-d'œuvre reste un problème majeur, l'accessibilité du logement et le besoin d'infrastructures sont, elles aussi, dans toutes les têtes.
- Le président a indiqué que l'infrastructure nécessaire au logement, la pénurie de main-d'œuvre et la modernisation des marchés publics seront abordées lors de la réunion conjointe annuelle du « lac Meech ».
- Le président du CCIC, Brad Scott, a fait le point sur la campagne du PICC, précisant qu'elle est en suspens jusqu'à la fin de l'été, après quoi le CCIC réévaluera les activités futures potentielles et le plan à suivre. Le site Web et les canaux de médias sociaux restent actifs et sont gérés par Prospectus.
- Les membres du CCN ont donné leur avis sur les priorités locales. Les principaux sujets abordés ont été la pénurie de main-d'œuvre, les investissements dans les infrastructures routières, le développement durable et le crédit d'impôt pour l'investissement dans l'hydrogène propre, les retards dans les projets, l'éducation des propriétaires et la campagne électorale.

CCN des associations locales de la construction (ACL) :

- Le sous-comité du CCN des ACL a décidé de se concentrer sur les recommandations de l'industrie concernant ce que le gouvernement fédéral doit changer pour relever efficacement les défis liés à l'immigration en tant que moyen de remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de la construction.

CCN des fabricants, fournisseurs et services (FFS) :

- Sous-comité de la technologie :

Le président du sous-comité, Craig Hurst, a partagé le document des dates de sommaire des séries de webinaires sur la technologie de 2024 avec les membres du CCN FFS. Il a indiqué que trois webinaires étaient prévus pour 2024 :

1. « Construire à la pointe de la technologie : Améliorer les activités de construction grâce à la culture numérique »
 - a. Date de prestation prévue : jeudi 20 juin, 13 h (HE)
2. « Bâtir le futur : L'IA dans la construction aujourd'hui et demain »
 - a. Date de prestation prévue : jeudi 19 septembre, 13 h (HE)
3. « Sélections intelligentes : Choisir le bon logiciel de construction pour votre entreprise »
 - a. Date de prestation prévue : jeudi 21 novembre, 13 h (HE)

Il a indiqué que la composition du comité s'élargissait également avec l'arrivée d'Hammad Chaudhry, vice-président de l'innovation et de la technologie de la construction chez EllisDon. Suite aux notes de la dernière réunion, Craig a également rappelé que le comité travaillait en étroite collaboration avec le CCN des entrepreneurs généraux, qui a réalisé un travail substantiel sur le développement de stratégies concernant l'IA, afin de créer des pratiques exemplaires dans la construction.

Le comité a également indiqué qu'une présentation sur les questions de l'adoption des technologies et de l'IA sera faite jeudi à l'Association de la construction de Terre-Neuve-et-Labrador.

CCN des entrepreneurs généraux (EG) :

- **Mise à jour du sous-comité n° 3 - Guide de la construction - EXAMEN PAR LES PAIRS**

Le président du sous-comité a passé la documentation en revue. L'initiative est née de réunions avec des députés lors de la Journée sur la Colline 2023, au cours de laquelle les députés ont demandé de la documentation sur le transfert de risque lorsqu'ils ont été interrogés sur ce qui pouvait être fait pour équilibrer le risque. Le sous-comité a pour objectif de soumettre un projet à l'approbation du conseil d'administration de l'ACC en septembre.

- **Mise à jour du sous-comité n° 4 - Conditions supplémentaires**

En l'absence du président du sous-comité, Mike Wieninger, on a demandé à Bruce Thomas de faire le point sur la situation. L'article a été rédigé de manière à suivre le déroulement d'un contrat CCDC et ACC. On convient qu'il pourrait compléter le bulletin « Bid Go or No Go » du CCN des entrepreneurs spécialisés.

Documents sur les pratiques de l'industrie :

CCN des entrepreneurs spécialisés (ES) :

Le bulletin « Bid Go or No Go » du CCN ES, y compris les commentaires fournis par le CCN EG, a été approuvé et sera envoyé au conseil d'administration pour approbation.

Table ronde sur les questions nationales et locales :

- Plusieurs ACL ont fait remarquer que leurs membres étaient confrontés à un manque de transparence de la part des propriétaires et ont estimé qu'il était nécessaire de renforcer la responsabilité. Par exemple, la suppression du contrat A dans les appels d'offres est particulièrement problématique.
- Les agences gouvernementales ont de plus en plus tendance à exercer une pression supplémentaire sur le secteur en faisant de grandes promesses et des annonces sans consultation adéquate (p. ex., la crise du logement).
- La construction préfabriquée et modulaire gagne en popularité, en particulier dans le nord du Canada. Les constructions préfabriquées sont réalisées dans une grande ville, puis assemblées dans le nord. Cette option n'est pas réservée aux grandes entreprises. La répartition des risques et le paiement posent problème. Selon le CCDC 2, le contrat doit contenir des conditions supplémentaires (p. ex., si une entreprise a un produit dans un magasin pendant six semaines, le paiement n'intervient-il que lorsque le produit est livré sur place?). Il est nécessaire de mettre en place une sorte de suivi des composants afin d'établir un lien avec les progrès réalisés, qui soit cohérent à tous les niveaux.
- Les retards dans les projets de développement collaboratif — parfois 30 % de plus que les constructions traditionnelles.
- La Loi sur la construction de l'Ontario et le cautionnement obligatoire — avec l'augmentation de la taille des projets, l'exigence d'un cautionnement de 50 % est très onéreuse. Dans les projets P3, la formulation permet une certaine flexibilité, ce qui n'est pas le cas dans les projets non P3.
- La question du paiement rapide a été abordée dans la plupart des conseils, car nous nous dirigeons vers une mise en œuvre complète au niveau fédéral, tandis que davantage de compétences provinciales se penchent sur la question.
- On a également signalé qu'il y a une tendance croissante en Colombie-Britannique pour la suppression du contrat A. Plusieurs membres du conseil ont proposé d'enquêter sur cette question et de faire un retour à ce sujet lors de la prochaine réunion.
- Pénurie de main-d'œuvre : Le soutien à la formation et l'immigration (TFW) restent essentiels. Les EIMT ont besoin d'être revues. Programmes visant à former les étudiants (aujourd'hui au niveau secondaire) à l'utilisation d'équipements lourds. L'utilisation de simulateurs en Colombie-Britannique a été très positive. Des fonds fédéraux-provinciaux ont également permis de financer des cours (Roadbuilders 101).
- Infrastructure : Les fonds du plan « Investir dans le Canada » n'ont pas été entièrement utilisés et doivent être considérés comme un échec. LP Champagne demandera une mise à jour du plan. Le budget fédéral ne prévoit pas d'investissements dans l'infrastructure routière.
- Retards de projets : Plusieurs projets sont annoncés et lancés prématurément, sans préparation adéquate, ce qui entraîne des retards fréquents dus à des estimations de coûts dépassées.